

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020]

L'an deux mille vingt, le 5 Novembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pray se sont réunis à 18h30 à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 Octobre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS	ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS
<ul style="list-style-type: none">• Érick GOUGÉ• Philippe LEFEVRE• Ludovic JAMET• Michaël COURTIN• Sébastien LADOIRE• Jean-Marc LACROIX• Denis YVONNEAU• Thomas GOMEZ• Guillaume TREMBLAY• Yoann GRIET• Sébastien RAIMBAULT		

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Michaël COURTIN** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour :

1. Travaux de Voirie / Subvention DSR
2. Fixation du taux de la Taxe aménagement part communal
3. Régime indemnitaire du personnel (secrétaire de mairie)
4. Départ en retraite de la secrétaire (Mme COIFFARD)
5. Questions diverses

Le compte rendu du 28 Septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1. Travaux de voirie / Subvention DSR

Monsieur le maire expose aux Conseil Municipal que des travaux sont à prévoir pour l'année 2021. En effet, les routes de la commune deviennent très abîmées par le temps et il devient impératif pour la sécurité des riverains de faire des travaux.

Une demande de subvention à la DSR sera effectuée sur le mois de Novembre par la secrétaire de mairie ainsi qu'une amende de police.

Divers travaux seront également effectués dans la cuisine de la salle Communal par l'entreprise « Promocash » et « AAMTEC ».

2. Fixation du taux de la Taxe Aménagement part Communal

Après en avoir délibéré avec le Conseil Municipal et voté à l'unanimité le Taux de la Taxe Aménagement restera fixé à 1%.

3. Régime indemnitaire du personnel (secrétaire de mairie)

Monsieur le maire propose au membre du Conseil Municipal d'attribuer une augmentation mensuelle sur le Salaire de la secrétaire de mairie LEROUX Camille.

En effet, via le RIFCEP il a été voté une augmentation de 270€/mois ainsi que 30€/mois pour le CIA afin de compenser les frais kilométriques et le temps passé sur la route.

Le Conseil après délibération accepte cette décision à l'unanimité.

4. Départ en retraite de la secrétaire (Mme COIFFARD)

Suite au Covid-19 le pot de départ en retraite de Mme Coiffard est reporté à une date ultérieure.

5. Questions Diverses

Le choix du colis des Anciens a été attribué à la société « Les 3 Marchands » la distribution sera effectuée me dimanche 19 décembre 2020.

Le site internet pour la Commune avance petit à petit.

Présentation du VAL DEM par Michaël COURTIN.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20H00.

SIGNATURES DES CONSEILLÉS MUNICIPAUX

Érick GOUGÉ	Philippe LEFEVRE	Ludovic JAMET	Sébastien LADOIRE	Jean-Marc LACROIX
Guillaume TREMBLAY	Yoann GRIET	Sébastien RAIMBAULT	Michaël COURTIN	Denis YVONNEAU
Thomas GOMEZ				